



## SOUTENEZ LE MÉCÉNAT POUR LA RESTAURATION DES « TRÉSORS CACHÉS »

Grâce à la générosité de nombreux mécènes, nous avons pu, en 2014, faire restaurer cinq tableaux, dont la magnifique *Crucifixion* du XVI<sup>e</sup> siècle présentée lors de la Nuit des Cathédrales (mai 2015). Mais de nombreuses œuvres attendent encore d'être restaurées, comme cette *Épiphanie* ci-contre. Nous travaillons avec des professionnels habilités par les musées de France, c'est pourquoi ces interventions ont un coût élevé. Nous avons besoin de vous !

En tant que mécène, **vous bénéficiez d'une déduction fiscale très avantageuse égale à 66% de votre don**, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous donnez 100 euros, il ne vous en coûtera réellement que 34 euros.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **AD, Cathédrale Saint-Jean**  
Merci de nous laisser vos coordonnées, pour l'édition de votre reçu fiscal :

*Merci de renvoyer ce bon, accompagné de votre chèque, à l'adresse suivante :*

**Cathédrale Saint-Jean – Archevêché**  
3, rue de la Convention  
25041 BESANÇON CEDEX

JE FAIS UN DON DE : ..... EUROS

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....